

C.D.A.S. DU CALVADOS du 14 avril 2014 : liminaire

Les représentants FO-Finances ne peuvent débiter cette réunion plénière du comité départemental de l'action sociale sans saluer la présence de leur nouvelle déléguée à l'action sociale, Catherine SOULET à qui ils souhaitent la bienvenue et bon courage pour la mission qu'elle a accepté.

Courage, il en faut, car ce message de bienvenue résonne bien évidemment en écho à l'inquiétude des **représentants FO-Finances** sur le désengagement de leur ministère en matière d'emplois affecté à l'action sociale. L'administration a daigné enfin donner les départements impactés par les 10 suppressions d'emplois d'assistants de délégation, en plus des 5 suppressions au bureau DRH3 A. Le Calvados est particulièrement touché puisqu'il doit faire face à une réintégration, et au départ à la retraite d'une assistante, deux postes qui ne sont pas remplacés.

De 4 personnes, la délégation passe à 2 personnes, ce qui ne rassure en aucun cas **les représentants FO-Finances** sur le maintien d'un réseau d'action sociale de qualité dans le Calvados. Cette réduction de personnel a des conséquences dommageables sur le fonctionnement de la délégation mais également sur les agents.

Les représentants FO-Finances demandent donc à Monsieur le président du CDAS du Calvados d'adresser un courrier au directeur des politiques sociales afin de porter leur vive inquiétude et celle des agents sur ces baisses inacceptables de moyens accordés à l'action sociale et d'exiger le remplacement des 2 assistants manquants.

Dans le contexte d'austérité que les agents subissent au quotidien, **les représentants FO-Finances** affirment que l'action sociale demeure une priorité et que le budget doit être préservé, voire amélioré et les emplois confortés.

Les représentants FO-Finances reviennent sur l'intégration des coins repas dans l'enveloppe budgétaire du BIL depuis le 1er janvier 2014 et la condamnent. Ils dénoncent un choix qui contraint les CDAS à prioriser des actions par rapport à d'autres ou bien à délaisser les coins repas en cas de renouvellement de matériel au profit d'autres actions.

Les représentants FO-Finances demandent qu'un inventaire des coins repas soit réalisé et qu'un bilan en soit fait lors du prochain CDAS. Ils seront particulièrement attentifs au suivi de ce dossier.

Les représentants FO-Finances sont convaincus que l'arbre de Noël est un moment incontournable pour les enfants et les familles. Ils veilleront à ce qu'une prestation de qualité soit préservée et dénonceront toute tentative pour affecter d'éventuelles économies réalisées, à des dépenses qui ne relèveraient pas spécifiquement de l'action sociale.

***LE 4 DECEMBRE 2014, VOTEZ POUR LE SEUL SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT,
VOTEZ FORCE OUVRIERE !***

JE-NOUS-TOUS FO!